

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. 11c 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Étranger

Téléphone N° 48

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révoation formelle et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

ANNONCES :

Canton Suisse Étranger
Le ligne ou son espace . 0.15 0.80 0.40
Réclame 0.50

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'Administration du Journal“ Sion.

ABONNEMENTS :

L'abonnement est payable par six mois.
année 6 mois 3 mois
Valais et Suisse 9.— 4.50 2.80
Étranger (envoi des 8 nu-
méros de la semaine . . . 17.— 9.— 6.20
Envoi par numéro . . . 20.— 12.— 7.—
— Abonnements par poste 30 cts en plus —

Offres et demandes d'emplois

On demande à SION dans famille
jeune fille
sachant faire la cuisine. Bon gage. Entrée de suite.
S'adres. au bureau du Journal.

ON CHERCHE de suite

jeune fille, sérieuse, forte et active pour faire un ménage de campagne. Vie de famille. Gage 60 à 70 frs. par mois. S'adresser à Mme FELIX, Merlinge, Gy, Genève.

On demande

un bon **ouvrier boulanger** et une bonne **servante** connaissant bien le ménage.
S'adresser boulangerie Louis Gaillard, Grand Pont, Sion.

On demande tout de suite un bon

manceuvre
sobre et sérieux.
Inutile de se présenter si on ne remplit pas ces conditions.
Garage Valaisan, Sion.

Apprenti typographe

Jeune homme, habitant Sion ou les environs, ayant au moins une bonne instruction primaire, est demandé. S'adres. à Pierre Pfefferlé, imprimeur, Sion.

On demande une

Jeune fille
pour aider au ménage. S'adres. à Ami Blanc, Villard s. Chamby, Montreux.

Colporteurs

Gros bénéfice assuré par la vente sur place publique d'une nouveauté.
Case gare 15483 LAUSANNE

cuisinière

honnête et sérieuse cherche place de suite.
Faire offres au journal

Femme de chambre

sachant coudre et repasser est demandée de suite dans petite famille soignée de la Suisse romande. Bons gages et traitements

Jeune homme

de confiance robuste et sobre, cherche place comme manœuvre casserolier ou ébéniste auprès de chauffages centraux.

Monsieur cherche une jolie

chambre

S'adresser au bureau du journal qui indiquera

A vendre

Sur plantes, 4 platanes, 2 peupliers, 1 saule, 3 sapins, 1 frêne, Campagne Selz, à la Planta, Sion.

On demande petit

appartement

de 4 pièces, cuisine et dépendances. S'adres. O Mariéthod & Cie, Sion.

Fruits, Miels, Vins

du Pays et de l'Étranger
S. MEYTAÏN, SION
Rue de Conthey
Expédition par fûts depuis 50 lt.
Vente à l'exporter à partir de 2 litres. Prix modérés.
Achat de tout fruit au cours du jour

AVIS

J'avise mon honorable clientèle qu'à partir du 1er décembre prochain je cesse de tenir le magasin en face de l'Hôtel de la Poste et remercie sincèrement ma fidèle clientèle pour la confiance qu'elle m'a toujours témoignée dans ce local et la prie de bien vouloir me la continuer dans mes nouveaux locaux, aux magasins de feu mon père près de l'Eglise.
Se recommande.

Louis Tonossi-Zufferey, négociant, Sierre.

Avis aux fiancés

Nous avons l'avantage de vous informer que la grande maison de meubles Pfister à Bâle nous a confié sa représentation exclusive pour tout le canton du Valais. Ameublements en tous genres, neufs et d'occasion. Les commandes sont à adresser directement au magasin Emile Sixt, rue de Conthey Sion. Très prochainement grande exposition. Un avis ultérieur indiquera le jour de l'exposition. Renseignements et catalogues à disposition.
Se recommande **MAGASIN Emile SIXT, SION.**

Importante Fabrique à Berne

cherche (pour entrée immédiate)
un jeune employé
(jeune homme ou demoiselle) ayant belle écriture et connaissant si possible la branche des denrées coloniales et la droguerie. Place d'avenir pour personne capable et travailleuse. Prière d'adresser des offres détaillées avec curriculum vitae copie de certificats, photographie indication de références et prétentions de salaire au chifre A. W. 27 B.

On demande à acheter

Hôtel à Sion

Adresser offres écrites sous O. F. 10112 L. à Orell Fussli-publicité, Lausanne.

Ameublement

Décorations •• Articles de voyage •• Meubles en jonc
Lits •• Duvets •• Couvertures •• Tapis •• Stores •• Rideaux
Maroquinerie •• Descentes de lit en fourrures

Meubles de fantaisie pour les fêtes

Assortiments complets pour ménages

Installations complètes pour Bureaux, Hôtels, Salons et Chambres à coucher, riches et simples

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Salles à manger depuis 550 à 3000 Fr.
Chambres à coucher . . . 850 à 2600
Bureaux américains chêne massif à 450
Canapés depuis 75 à 260
Divans 280 à 380

Toute ma marchandise est de premier choix et se trouve en magasin.

Achetez du neuf, vous serez mieux servi qu'en achetant des meubles d'occasion.

Réparations en tous genres — Se rend à domicile

E. Wespy ♦ Sion

Rue des Remparts Téléphone No 175
Prochainement ouverture d'un magasin Rue des Portes-Neuves
Exposition permanente

Automobilistes

Profitez du mauvais temps pour faire
Reviser vos voitures
Spécialistes attachés à l'établissement
Révision à forfait
Basse d'éclairage électrique — Charges d'accumulateurs
Installation d'éclairage à l'acétylène dissout
GARAGE VALAISAN, SION.

Vente aux enchères

L'hoirie E. Stockalper exposera en vente aux enchères publiques le dimanche 7 décembre prochain, à deux heures de l'après-midi dans la grande salle du Café Industriel:
Une place industrielle de 4966 mètres carrés sise à Ste-Marguerite, joignant la voie ferrée et l'ancienne route Sion-Vex.
Pour tous renseignements s'adresser à G. de Kalbermaten, Banque de Sion.

Visitez le nouveau Magasin

„AUX SPÉCIALITÉS“

Rue du Gd. Pont, Sion.
Grand choix de Cafés verts et torréllés
DE TOUTE Ire QUALITE
Thés des meilleures marques
Grand assortiment de
Chocolats, Biscuits et Bonbons fins
LUC ANTILLE.

A VENDRE

Eau-de-vie pure de fruits à francs 2.50 le litre.
Envoi depuis 40 litres contre remboursement.
B. Weil, spiritueux en gros, Lucerne.

Avis aux Boulangers

Désirez-vous du pain 1er choix, bien cuit, sans avoir besoin d'aborder les prix exorbitants du bois, avec réduction considérable de main d'œuvre? Installez les **four électriques** fournis par la maison Steinegger.
Pour vous renseigner, visitez la boulangerie DESSIMOZ à SAVIESE où vous pourrez vous convaincre des avantages de cette nouvelle installation.

UN JOLI CADEAU

A l'occasion des fêtes de Noël et Nouvel-An, rien ne fera plus plaisir qu'une Belle

Photo ou un agrandissement soigné

Adressez-vous sans retard à la
Modern'Photo P. Desarzens, Sion
PLACE DU MIDI

Economie de combustible

en utilisant Le Fourneau-Potager ASTRAL

à retour de flamme, dernier modèle perfectionné très apprécié pour son bon fonctionnement, sa solidité, son élégance. Prix vraiment sans concurrence.
Modèle avec auto-cuiseurs brevet 77770. Demander grandeur et prix au fabricant:
V. Estoppey-Marti, Apples Tél. 414

PRÉSERVEZ-VOUS
des INCONVENIENTS
du Froid, de l'Humidité,
des Poussières, des Microbes
COMBATTEZ
les Maladies des Voies respiratoires
AVEC LES
PASTILLES VALDA
Remède respirable, antiseptique volatil
ENFANTS, ADULTES, VIEILLARDS
Ayez toujours sous la main
UNE BOITE
de VÉRITABLES
PASTILLES VALDA
Mais EXIGEZ-LES
en BOITES de 1. 90
portant le NOM
VALDA

Le Café de Malt Kneipp-Kathreiner peut être employé comme succédané du Café et comme addition au Café colonial.

Hâtez-vous

Le **GARAGE VALAISAN** à Sion va recevoir un wagon de bicyclettes, venant directement de fabrique marque connue, avec garantie d'une année, depuis

Fr. 175.-



ASPASIA

PRODUIT SUISSE
Le savon
Vaseline-Cold-Crème Aspasia
est le seul que les peaux délicates supportent. Très recommandé aux familles pour la toilette de leurs enfants.

Fabrique: Téléphone 35 Magasins: Téléphone 105

FABRIQUE DE MEUBLES

REICHENBACH FRES

à Cie., SION

Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
Devis sur demande Vente par acomptes

F. WIRZ

Téléphone 363 — VEVEY — Téléphone 363

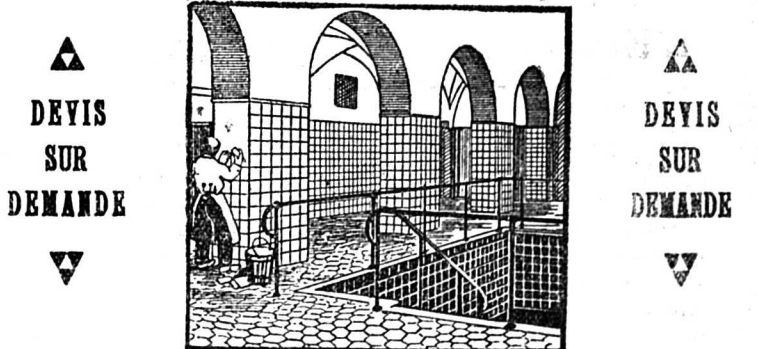
Appareilleur - Ferblantier - Couvreur

Installations sanitaires modernes.
Service d'eau chaude par l'électricité seule ou combiné avec le potager ou autre

Chauffe-bain électrique

le meilleur marché, pas d'entretien sans aucune surveillance, ni danger.
Fabrication suisse.

CARRELAGES ET REVETEMENTS



J. ROD - LAUSANNE

ST-ROCH 10 TEL.: 39.61

SERUM 916
Prévient et guérit radicalement les
Engelures

EN VENTE PARTOUT
Soul dépôt pour Sierre:
Pharmacie E. Burgener.

Viande et Charcuterie bon marché

Bouilli, avec os Fr. 2.20 la kg
Rôti, sans os ni charge » 3.40 »
Saucisses et saucissons » 4.— »
Salamis » 5.— »
Expédie à partir de 2 Kilo, la
Boucherie chevaline Centrale
Louve, 7. — Lausanne.

LA RÉACTION EN ALLEMAGNE

Il est incontestable qu'une réaction se produit en Allemagne. D'une part son attitude de résistance aux demandes des Alliés; d'autre part la renaissance de l'idée monarchiste.

Le régime républicain allemand va en perdant de plus en plus son crédit et les partisans d'une restauration impériale prennent une assurance grandissante. La « Gazette de Francfort » constate avec douleur que le gouvernement peut à peine encore compter sur l'armée. Pour enrayer les progrès alarmants de l'idée monarchiste parmi les troupes, il s'est fondé une ligue des officiers républicains; mais, dit la « Gazette de Francfort », cette ligue lutte péniblement pour l'existence, contre une amorce hostile qui menace de l'étouffer.

Avec tout cela, le bloc gouvernemental, composé de socialistes, de radicaux et de catholiques, montre des fissures inquiétantes. Les démocrates, qui représentent la bourgeoisie industrielle, menacent de sortir du cabinet si les socialistes persistent à négliger la loi sur les conseils professionnels de telle façon que les ouvriers qui feront partie de ces conseils aient vue dans les affaires personnelles des patrons.

Dans les partis bourgeois ralliés à la République, comme les libéraux et les catholiques, il se dessine une résistance toujours plus forte contre le programme socialiste; chez les socialistes par réaction, on incline à accentuer l'idée collectiviste et, comme on sent que le terrain n'est pas très solide sous les pieds du régime on reprend peu à peu la peau du vieil homme révolutionnaire. Déjà, toute une aile du parti socialiste gouvernemental, conduite par M. Scheidemann, coquette avec les socialistes indépendants et se campe dans une attitude d'opposition.

Voilà pour la politique intérieure. En ce qui concerne la politique étrangère, on assiste également à un revirement dans le sens d'une résistance méthodique aux réclamations anglo-françaises.

La question essentielle en suspens en ce moment est celle des compensations pour le coulage de la flotte allemande à Scapa Flow. On sait ce dont il s'agit. Les Anglais avaient interné à Scapa Flow, sur la côte d'Ecosse, une partie de la flotte allemande, avec l'amiral von Reuter. Le 29 juin, jour où l'armistice prolongé devait prendre fin, l'amiral fit couler plusieurs de ses vaisseaux. L'Angleterre demande à l'Allemagne à titre de compensation, 400,000 tonnes d'autres navires. L'Allemagne décline toute responsabilité, estimant que l'amiral von Reuter était à ce moment sous le contrôle de l'Angleterre, qui est seule responsable de son manque de surveillance. C'est une thèse qui peut se soutenir, mais que l'Angleterre n'admettra pas. Le mémoire allemand à ce sujet est arrivé vendredi matin à Paris. Le conseil suprême interallié l'a examiné samedi.

Mais cette question n'est pas la seule. L'Allemagne veut la libération complète des prisonniers de guerre avant la mise en vigueur du traité, et elle refuse de livrer les officiers et autres personnages que l'Entente entend se faire livrer comme responsables de la guerre. Et surtout, elle voit dans l'attitude du Sénat américain matière à plaider. Le « Berliner Tageblatt » écrit à ce propos que, par suite de la non-ratification par le Sénat américain, une situation légale toute nouvelle est créée à l'Allemagne, qui peut se demander si le traité conclu aussi avec l'Amérique à Versailles est encore à reconnaître. L'Allemagne ne refuse pas, cependant, de ratifier le traité, mais elle s'oppose à ce que des conditions plus dures lui soient imposées par l'Entente. Ce article montre quel est l'état d'esprit régnant à Berlin. En fait, il est de plus en plus évident que les alliés n'obtiendront de l'Allemagne que ce qu'ils peuvent exiger d'elle par la force.

L'ÉPARGNE FRANÇAISE

Les événements font à tous les Français un devoir de rester plus que jamais fidèles à leurs vertus d'épargne et d'économie.

Épargner, c'est mettre de côté, pour la faire fructifier, une partie de son gain; c'est conserver pour les vieux jours, pour l'époque où le travail nous sera plus pénible, de quoi subsister en nous reposant du labeur accompli pendant les années de virilité.

Économiser, c'est se restreindre, c'est éviter le superflu, c'est ne consommer, pour les besoins journaliers de notre existence, que l'indispensable.

L'économie conduit à l'épargne et la réunion de ces deux vertus concourra non seulement à notre enrichissement personnel, mais encore à l'enrichissement du pays, car il est évident qu'à l'heure actuelle où tout nous manque, où nous sommes obligés de tout acheter à l'étranger, à des prix ruineux en raison surtout de l'élévation formidable du taux du change plus nous économiserons de ces produits que nous importons moins nous aurons besoin d'en importer et moins nous nous endetrons.

M. Colliard, ministre du Travail, rappelait récemment cette nécessité dans une circulaire ayant trait à l'application de la loi du 18 octobre 1919, qui a porté de trois mille à cinq mille francs le maximum des dépôts pouvant être effectués à la Caisse d'épargne et qui a autorisé ces établissements à participer, par des placements de leur fortune personnelle, même en dehors de leur département, à la reconstitution des régions dévastées.

Cette excellente loi a fourni au ministre du Travail l'occasion de signaler la remarquable tenue de la petite épargne française pendant et depuis la guerre. C'est ainsi que, dans un discours récemment prononcé à Paris, M.

Klotz, ministre des Finances, a pu montrer combien la confiance du public envers nos Caisses d'épargne était absolue. Cette confiance ne s'est pas démentie un seul instant et elle s'est manifestée par des excédents de versements qui s'élèvent aujourd'hui à un chiffre considérable et qui atteindront à la fin de l'année le total d'un milliard.

C'est un résultat magnifique et qui prouve que les vertus foncières de la population française demeurent intangibles. Félicitons-nous en, car l'épargne est certainement la mère de toutes les vertus sociales.

Ne ralentissons pas notre effort dans ce sens. La circulaire de M. Colliard nous en fait un devoir impérieux. Les circonstances présentes exigent, en effet, la plus rigoureuse économie. C'est par ce moyen seulement que nous verrons la cherté de la vie diminuer et le pays revenir promptement à une vie économique normale, cependant que son crédit se fortifie.

« Il faut, déclare M. Colliard, que chacun se prive de tout ce qui ne lui est pas indispensable. C'est là un véritable devoir national dont l'accomplissement sera facile après tant d'actes d'héroïsme ».

Et si nous économisons, si nous dépensons moins, nous serons tout naturellement amenés à placer à la Caisse d'épargne ou de toute autre façon, l'argent que nous n'aurons pas gaspillé en vaines et passagères satisfactions; ainsi tout en servant le pays, nous nous rendons service à nous-mêmes et nous facilitons la tâche de nos enfants.

M. Colliard signalait, en terminant, la mission qui est dévolue aux Caisses d'épargne de stimuler l'esprit d'économie et de réagir contre une certaine tendance aux dépenses. Il leur rappelait, à cet effet, tous les moyens de propagande qui sont à leur disposition et dont les résultats s'étaient déjà affirmés avant la guerre. Il citait notamment les encouragements à l'épargne scolaire et post-scolaire, l'emploi des timbres et bons d'épargne, l'attribution de livrets d'épargne aux nouveaux-nés, l'épargne à domicile au moyen de coffrets d'épargne, la propagande à l'aide d'almanachs, notices, livrets à devises, etc.

Tous ces moyens sont bons et le ministre a accompli une action utile en les signalant à notre attention. Son appel sera compris de la population rurale et de la masse de bons et paisibles citoyens qui forment dans nos villes la partie la plus laborieuse et la plus vigilante de la nation, celle sur laquelle le pays fonde le plus d'espoir et sur laquelle aussi, dans les moments de crise, on peut toujours compter, car elle répond toujours à l'appel du devoir. J. S.

SUISSE

Machines à écrire allemandes

Le gouvernement allemand a décidé d'interdire l'exportation des machines à écrire allemandes.

Fourrages concentrés

Mille wagons de fourrages concentrés doivent être prochainement acheminés d'Italie en Suisse en échange d'une expédition de bétail. Des achats ont également été conclus en Belgique et en Hollande. On croit d'autre part que dans le courant de novembre près de deux mille wagons de tourteaux pourront être livrés aux associations de producteurs, et qu'une quantité à peu près égale sera encore obtenue pendant l'hiver.

Le tchéco-slovaque

Le département politique fédéral a admis la langue tchéco-slovaque dans le service télégraphique.

Il sert parfois de réclamer!

Jusqu'à présent les Chemins de fer fédéraux faisaient payer les billets, à destination de la France, sans tenir compte du change français et bénéficiaient de la différence qui est énorme aujourd'hui.

Un voyageur ayant appelé l'attention du P. L. M. sur ce fait, cette compagnie a obtenu, qu'à partir du 1er décembre les C. F. F. tiendraient compte du change français sur les sommes qu'ils encaisseraient pour le compte des réseaux français.

CANTON DU VALAIS

Dans le monde judiciaire

Nous nous excusons auprès de nos aimables et indulgents lecteurs de les réintroduire à quelques jours d'intervalle dans la grave enceinte judiciaire. Mais on nous a fait remarquer que dans notre article sur la justice et la politique, nous aurions dû, à côté des impatiences soulever une autre question non moins juste et intéressante: celle des fonctions accessoires qu'occupent des juges cantonaux. Ceux-ci touchent à l'heure actuelle un traitement en rapport avec leur dignité, ce qui n'était pas le cas autrefois. Ils devraient donc se consacrer entièrement à la justice. Si, à côté de cela, ils occupent d'autres emplois qu'ils ne voudraient pas abandonner parce qu'ils sont plus rémunérateurs, ils auraient la faculté de choisir; car un homme peut toujours être remplacé, fût-il même juge cantonal. Les juristes ne manquent pas dans notre pays!

Il y aura bien quelqu'un pour lever ce lièvre lorsqu'on entreprendra — sous peu — la réforme de notre organisation judiciaire dont tout le monde reconnaît l'urgence. Il suffira d'introduire un article conçu dans ce sens: « Les juges cantonaux doivent se consacrer entièrement à leurs fonctions. Toutes autres char-

ges leur sont interdites ». Ce sera encore un pas vers la disparition du cumul qui, trop longtemps florissait dans notre petite république. Ces réformes qui font un peu l'éffet de l'ébranchage d'un arbre trop touffu, coûtent un peu; mais elles donnent de l'air et il ne faut pas craindre d'élaguer. Ayons un peu de caractère et ne soyons pas seulement forts pour voter des principes — comme le disait l'autre jour un des leaders du Grand Conseil — mais pour les appliquer même à des personnes qui nous sont sympathiques.

Un autre point qu'il y aura lieu d'examiner quand on entreprendra la réorganisation judiciaire, c'est celui ayant trait à l'autorité de surveillance. Actuellement, cette autorité est le Tribunal cantonal. Or, les juges cantonaux continuant à être élus par le Grand Conseil, puisqu'il en a été ainsi décidé dans une des dernières séances législatives, il y a quelque chose de choquant à voir qu'ils soient nommés par des députés dont une bonne partie — avocats et notaires — sont dans l'exercice de leur profession, sous la surveillance des magistrats qu'ils ont élus.

Il serait bien plus logique et conforme aux principes démocratiques d'introduire, sous ce rapport, le système français, par exemple, où l'autorité de surveillance des professionnels de la basoche est constituée au sein du barreau lui-même.

Bien des progrès sont encore à réaliser dans le domaine judiciaire. Cela viendra; n'en désespérons pas. Mais nous nous apercevons que nous nous sommes aventurés sur un terrain qui n'est pas le nôtre et nous nous hâtons de nous en retourner laissant à d'autres le soin d'aller en avant.

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat décide de souscrire à 100 exemplaires de l'« Histoire de la ligne du Simplon » dont la publication est entrepris par la Direction du 1er arrondissement des Chemins de fer fédéraux.

Il accorde:

1) à la commune de Vernamiège la déclaration d'utilité publique pour l'expropriation des terrains nécessaires à l'établissement d'une canalisation d'eau potable;

2) à la commune de Nendaz la déclaration d'utilité publique pour l'expropriation des terrains nécessaires à l'exécution des travaux ci-après: a) chemin Clébes-Verrey-Ogentse; b) assainissement et reboisement à l'Ergosche.

M. Pierre Lamon instituteur à Lens, est nommé surveillant à l'Ecole d'agriculture d'Ecône.

Le Conseil d'Etat autorise le Département des Finances à vendre d'entente avec les communes copropriétaires une parcelle de terrain de l'ancien lit du Rhône située sur le territoire des communes de Brigerbad et Eyholz, rive gauche du Rhône, d'une contenance d'environ 16,000 m².

Le Conseil d'Etat décide d'adhérer à l'initiative prise par le Gouvernement du Canton d'Uri, tendant à faire des démarches auprès de l'autorité fédérale en vue d'obtenir une augmentation du subside pour les routes alpines.

Il approuve le rapport à adresser au Conseil fédéral sur les élections au Conseil national.

Il autorise:

1) le Département des Finances à mettre au concours les postes d'un 3^{me} contrôleur de l'impôt et d'un second comptable adjoint;

2) le Département forestier à ouvrir un concours pour la nomination de 4 inspecteurs forestiers.

Il est accordé un subside de frs. 1000.— à la Fédération cantonale d'aviculture et de cyniculture.

M. Camille Zumberghaus est nommé député de sels à Oberwald et M. Gabriel Juén est nommé en la même qualité à Montana l'un et l'autre en remplacement des titulaires démissionnaires.

Passage en landwehr, landsturm et libération de service

Passent dans la landwehr au 31 décembre 1919:

a) les capitaines nés en 1881;

b) les premiers-lieutenants et les lieutenants nés en 1887;

c) les sous-officiers de tout grade, les appointés et soldats de la classe 1887 appartenant à toutes les armes à l'exception de la cavalerie;

d) les sous-officiers de tout grade les appointés et soldats de la cavalerie de la classe 1888.

Le passage dans la landwehr des sous-officiers et soldats des classes plus jeunes de la cavalerie est suspendu jusqu'à nouvel ordre. Cependant, en 1920, la classe de 1889 de la cavalerie ne sera appelée au service qu'au moyen d'ordres de marche individuels et ne se présentera que sur convocation avec son unité.

2. Les maréchaux-ferrants de la landwehr peuvent au besoin être appelés à servir dans l'élite.

Passent dans la landsturm au 31 décembre 1919:

a) les capitaines nés en 1875;

b) les premiers-lieutenants et lieutenants nés en 1879;

c) les sous-officiers de tout grade, les appointés et soldats de la classe de 1879 appartenant à toutes les armes.

Sont sortis du landsturm et sont ainsi libérés des obligations militaires au 31 décembre 1919:

a) les officiers de tout grade de la classe de 1867. De leur consentement, les officiers peuvent être maintenus au service au delà de cette limite d'âge. Pour les officiers supérieurs ce consentement est présumé s'ils ne demandent pas expressément leur licenciement.

b) les sous-officiers les appointés et les soldats de toutes armes de la classe de 1871.

Les sous-officiers et soldats intéressés sont invités à remettre ou envoyer leur livret de service au chef de section de leur domicile jusqu'au 8 décembre au plus tard. Ces derniers enverront les livrets des deux premières catégories pour le 10 décembre au Commandant d'arrondissement à Sion, pour l'inscription de la nouvelle incorporation.

Ceux de la troisième catégorie (libération du service) seront envoyés à l'Arsenal de Sion, en vue de l'application de l'art. 94 de l'Organisation militaire.

Les officiers feront parvenir leur livre directement au Département militaire à Sion.

FAITS DIVERS

Le prisonnier de Savatan

On mande de Bâle que le rédacteur socialiste Schneider, qui purge actuellement, au fort de Savatan, la peine à laquelle il a été condamné pour délits commis lors de la grève générale, demande à être mis en liberté pendant le mois de décembre, afin de pouvoir exercer son mandat de conseiller national bâlois.

Le concordat du Lœtschberg

On mande de Berne que le projet du concordat est actuellement achevé; il va être transmis aux autorités administratives du Lœtschberg, puis au Tribunal fédéral.

Taxes des poursuites

Une commission d'experts, siégeant à Berne sous la présidence du juge fédéral Soldati, a remis au Conseil fédéral des propositions concernant l'élévation des taxes pour poursuites et faillites.

Pétrole et benzine

La division des marchandises de l'Office fédéral de l'alimentation a diminué le prix de vente du pétrole de 10 francs par 100 kgs. Le prix de détail du pétrole peut donc être abaissé et fixé dans toute la Suisse à 50 centimes le litre, exception faite des contrées montagneuses où une majoration de 2 à 3 centimes par litre, en raison des frais de transport plus élevés est justifiée. La baisse totale du prix du pétrole depuis le commencement de l'année est de 40 centimes par litre.

Le prix de la benzine pour moteurs est également abaissée de 15 fr. par 100 kg. La baisse du prix de la benzine est de 75 centimes par kg. depuis le mois de février.

Le prix de la benzine légère n'est pas modifié pour le moment.

Haut-Valaisans et Vorarlbergeois

Certains journaux romands ont fait récemment de vagues allusions à une soi-disant parenté historique entre les populations du Haut-Valais et une partie de celles du Vorarlberg. On a même lancé la nouvelle que les députés haut-valaisans allaient faire des démarches auprès du Conseil fédéral pour le prier d'examiner avec bienveillance la question du Vorarlberg et qu'on allait organiser une collecte dans le Haut-Valais pour venir en aide aux indigents vorarlbergeois.

Patriotisme ou chauvinisme? Nous ne voulons y voir, écrit-on au « Courrier de Genève », qu'une idée de charité, très louable toujours de la part de gens qui peuvent la faire au dehors sans priver les leurs.

Quant à la parenté entre le Haut-Valais et le Vorarlberg, elle remonterait très loin, car voici ce qu'il appert de documents historiques consignés dans l'histoire du Valais, du Père Vivier.

Vers l'an 1282, Rodolphe 1er de Habsbourg empereur d'Allemagne, voulait fonder un troisième royaume de Bourgogne et en donner la couronne à son fils Hartmann.

Pierre d'Oron était à cette époque évêque de Sion. Il avait conclu avec l'évêque de Coire et l'abbé de Saint-Gall une alliance offensive et défensive contre Habsbourg et craignait tout de la vengeance personnelle du monarque. Et cependant le Valais fut épargné, grâce à une rançon de 1500 marcs d'argent. Mais l'évêque de Coire et l'abbé de Saint-Gall furent vaincus, en dépit des renforts que leur envoyèrent l'évêque de Sion et plusieurs riches seigneurs du Haut-Valais, dont les de Rarogne et les de Mœrel.

Les sires de la Tour, par contre, avaient pris le parti de Rodolphe et lui envoyèrent deux fois des soldats.

Une partie de ces soldats se fixèrent définitivement dans les Grisons, à Davos en particulier, puis dans le Praetigau et de là dans le Vorarlberg et dans le Tyrol.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet, en 1844 « La Gazette universelle d'Augsbourg »:

« Les Valsaner du Tyrol sont d'origine valaisanne et n'ont pas encore perdu leur nationalité. Ils comptent environ 6000 âmes et habitent deux vallées de la forêt de Brégenz au val de Yals, on rend un culte à Saint-Théobald comme en Valais. »

Le 16 octobre 1844, M. Joseph Bergmann, dont la famille est originaire de Loèche, écrivait de Vienne, où il était conservateur du cabinet des antiquités et des monnaies:

« On demande des renseignements sur le dialecte des Hauts-Valaisans du pays de Rarogne et de Mœrel pour aider à une recherche historique au sujet de colonies haut-valaisannes qui doivent être venues vers 1220, dans le Vorarlberg, etc. »

En effet, plusieurs noms de localités et de familles du Tyrol et du Vorarlberg rappellent ceux de localités et de familles haut-valaisannes.

M. Bergmann a publié à ce sujet des no-

ties très intéressantes parues dans les « Wiener Jahrbüchern » à l'aide de documents des archives impériales et des registres des paroisses du Vorarlberg.

Ces émigrations n'étaient d'ailleurs pas rares au temps des guerres incessantes des ducs de Savoie et de la noblesse féodale. Ainsi, certaines populations des vallées supérieures du Piémont sont ressortissantes des vallées de Viège et de Saas.

Chronique séduinoise

La fête des agriculteurs

Il y a une semaine, nous célébrions la fête patronale de la musique. Hier, dimanche, ce fut le tour de l'agriculture. Des régions étalées ou plane l'art divin, nous voici revenus sur la terre au milieu de nos champs, de nos vignes et de nos vaches... Pour être plus prosaïque, cette manifestation n'en a pas moins sa grandeur, car sans la terre nourricière, que ferions-nous de la musique. C'est le cas de répéter: « Ventre affamé n'a pas d'oreilles! »

La traditionnelle distribution des prix de la Société séduinoise d'agriculture s'est déroulée suivant le rite qui nous est devenu familier. Par une faveur spéciale de cette fin d'automne qui nous fut si dur, nos braves laborieux ont eu l'agréable surprise d'une journée quasi printanière; le soleil qui s'éloigne vers l'été solstice d'hiver leur a envoyé son sourire avec la meilleure grâce en longeant les montagnes des Mayens et de Nendaz; aussi un nombreux public stationnait sur la Planta pour en jouir, tout en assistant à la proclamation des récompenses et à l'exécution par l'Harmonie municipale des morceaux de musique saluant les premiers lauréats! La liste de ceux-ci fut très longue, ce qui est tout à l'honneur de l'activité et du savoir-faire des agriculteurs séduinois dont la réputation, du reste, est solidement assise.

Cette première partie du programme accomplie, représentants des autorités et agriculteurs ont traversé la ville en cortège, aux sons entraînants de l'Harmonie, se rendant à l'Hôtel de la Paix où avait lieu la soirée familiale. Ce cortège offre un coup d'œil pittoresque et original; on y voit les « primés » portant triomphalement les outils reçus en récompense de leur intelligent labeur; au lieu des lauréats qui brillent au dessus des bataillons, ce sont des pelles, des rateaux, des piochards qui émergent des rangs des laborieux et, comme l'a si bien dit le président de la société, dans son discours, ces armes-là, on peut les porter fièrement, car elles servent à nous fournir le pain et n'ont jamais fait couler de larmes.

Réunis dans la salle du Café de la Paix, autour des tables chargées de bouteilles offertes par la Société, les participants ont écouté avec intérêt la lecture toujours instructive des rapports des diverses sections.

M. Ulysse Solioz présente celui sur l'élevage du bétail. Il constate que le nombre des pièces de bétail a fortement diminué dans la commune de Sion au cours de ces dernières années, par suite surtout de l'insuffisance des fourrages. D'où baisse énorme de la production du lait: une différence d'environ 500,000 litres entre les années 1917-18; en 1919 la production a encore diminué d'une centaine de mille litres. La situation à ce point de vue est grave et il faut chercher les moyens d'augmenter la production en obtenant un meilleur rendement de nos campagnes. Le rapporteur attire encore l'attention des éleveurs sur le danger de la fièvre aphteuse en indiquant les mesures à prendre pour l'écarter.

M. Paul Kuntschen nous parle des cultures de la plaine. L'effort fait par les agriculteurs séduinois pour intensifier la production, principalement des céréales et des pommes de terre a également été très grand en 1919 et a mérité de très louangeuses félicitations de la part de la commission de taxe. La mise en œuvre prochaine du grand canal de dessèchement Sion-Riddes va rendre à la culture une grande étendue de marécages. On se demande si malgré l'appoint précieux des motoculteurs nous aurons assez de bras, dans notre commune, pour travailler ces nouveaux terrains et comment nous ferons pour leur fournir les engrais nécessaires alors que le fumier de ferme nous fait déjà défaut pour les vignes et les jardins actuels. M. Kuntschen estime que le mieux serait d'y créer des fermes principalement dans le but d'augmenter la production laitière. Cette idée est très juste et l'on ne manquera pas de la poursuivre en temps voulu. Les cultivateurs séduinois doivent continuer à ensementer des céréales qui, cette année ont été d'un excellent rapport et dont le haut prix actuel est garanti pour cinq ans par la Confédération.

M. André de Rivaz, rapporteur de la section de viticulture, expose les difficultés qui ont paralysé le marché des vins en 1918 et ont obligé cet automne les producteurs à baisser très sensiblement les prix. Il exprime la reconnaissance des viticulteurs envers M. Leuzinger délégué à la Fédération romande, M. Morel, l'actif secrétaire de la Chambre valaisanne de commerce et les autorités qui ont fait toutes les démarches possibles pour tâcher d'écouler à l'étranger les grands stocks de vins encavés et qui ne trouvaient pas preneurs sur le marché suisse. Parlant des soins à donner à la vigne, M. de Rivaz émet l'idée originale de faire adopter par les Savésans le pantalon des Champérolais; car leurs jupes amples ont le fâcheux inconvénient de faire tomber les bourgeons lorsqu'elles passent entre les lignes de ceps. Il reste à savoir comment les « gentes ouvrières du coteau » accueilleront cette réforme... Nous croyons plutôt que M. André aura, parmi elles, une mauvaise presse.

M. Maytán rapporte sur l'arboriculture. Les récoltes des arbres fruitiers ont été cette année très variables, et les prix également. Pour les pommes, l'abondance générale, dans le reste de la Suisse a eu une fâcheuse influence;

DERNIERE HEURE

La mission de M. Ador

BRUXELLES 29. — M. Ador, président de la Confédération, a eu samedi matin avec le ministre des chemins de fer un entretien qui a eu principalement pour objet la question des transports en ce qui concerne les relations entre la Belgique et la Suisse.

Un ultimatum au Mexique

ROTTERDAM, 30. — Selon le « Rotterdamse Nieuwe Courant », le « Central News » apprend de Washington que les Etats-Unis ont adressé un ultimatum à Mexico. L'armée et la flotte sont prêtes à faire exécuter la demande de libération de Jenkins.

L'attitude de l'Allemagne

BERLIN, 30. — La « Deutsche Allgemeine Zeitung » avait annoncé dans son numéro de samedi que le gouvernement d'empire ne donnerait pas suite à l'invitation de livrer 400.000 tonnes de docks, dragueurs, etc., et ne reconnaîtrait pas non plus la décision du programme annexe, selon laquelle la France a le droit d'exercer en tout temps une pression militaire.

La « Gazette de Voss » apprend à ce sujet de source bien informée, mais non officielle, que le contenu de cette nouvelle n'est pas conforme aux intentions du gouvernement de l'empire.



Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des

Tablettes — Valériane-Roublon

— ZYMA —

Entièrement inoffensives Produit naturel. Recommandé par les médecins. Boîte de 100 tablettes, fr. 4.50 Se trouve dans toutes les pharmacies

AVIS

Si vous voulez être bien servi pour vos boucheries et charcuteries de ménage, adressez-vous en toute confiance à Armand Biolley, boucher, rue des Tanneries, SION Travail propre et soigné, prix modéré

Les marchands de fruits qui ont fait de grandes provisions, ne trouvent pas à les écouler et doivent subir des pertes.

M. Breuer, rapporteur de la section d'apiculture, n'ayant pu assister à la fête, on doit faire abstraction de son travail qui eut certainement beaucoup intéressé les participants.

La partie administrative étant terminée, commence la série des discours, alternant avec les chants. M. Léon de Riedmatten, président de la Société, relève le rôle important joué par l'agriculture au cours de la pénible période que nous avons traversée. On espérait, avec la fin de la guerre, et retour à une vie normale de labeur paisible et fécond. Malheureusement cet espoir ne s'est pas réalisé; les conditions économiques au lieu de s'améliorer, sont encore devenues plus dures; l'esprit de méfiance continue à régner dans le monde. On cherche à jouer le plus possible alors pour rétablir l'équilibre, il faudrait travailler beaucoup et restreindre les jouissances. Passant ensuite en revue les grandes questions à l'ordre du jour, l'orateur insiste sur la nécessité de remédier à la crise aiguë du lait qui règne en notre ville; il en examine les causes et déclare approuver l'idée de M. Paul Kunzschén d'utiliser les terrains qui seront assésés dans la plaine en y créant des fermes d'évage du bétail. Il revendique pour la commune de Sion l'école cantonale d'agriculture qui va être fondée; car nulle part ailleurs celle-ci ne se trouverait dans des conditions aussi favorables.

CHRONIQUE AGRICOLE

Décembre aux champs

Frimaire et nivose se confondent en décembre mois du solstice d'hiver et du sommeil de la nature. Il fait froid, il neige, mais ce régime d'intensité est plutôt favorable à la santé de la terre si l'on a eu la bonne précaution de l'ouvrir par les labours de saison; il l'assainit et la débarrasse de toute la vermine ennemie des futures récoltes. Le mois n'est pas sans beaux jours; on profite pour préparer les champs aux semailles de printemps. Toutes les cultures laissent la terre arable dans un état de tassement plus ou moins prononcé. Toute la masse a diminué en volume et l'air a été chassé. Or, l'air est le grand agent de désagrégation des principes nutritifs du sol qui les rend assimilables par les végétaux. Il faut donc permettre le plus tôt possible à l'air atmosphérique d'arriver sans obstacle au cœur même de la couche arable. Une autre conséquence avantagée est de favoriser la congélation plus parfaite du sol remué. Si le sol, au contraire, reste tassé avec son chaume pendant l'hiver, l'action utile des gelées est à peu près insensible et avec elle, le labourer, perd son meilleur auxiliaire. Le labour d'automne est plus profond que celui de printemps et doit ramener la terre du sous-sol pour que la gelée la désagrège. On profite de ce retournement de la terre pour lui assimiler du fumier de ferme qu'il lui suffire pour une bonne végétation, s'il a été préparé avec soin. Ne pas perdre de vue les emblavures et, dans les prés les rigoles pour l'écoulement des eaux de pluie ou de dégel. On surveille aussi assidûment l'état des racines et des tubercules en silés; aérer ou couvrir suivant l'état du ciel. Par les jours secs et à mesure que place sera faite pour le battage par la vente des grains engrangés on rentrera les meules. A temps perdu recueillir les débris sur les terres, les curures des fossés pour la fabrication des composts. Au vignoble on travaille au provignage, néanmoins ne pas opérer par froid vif car le bois devient très cassant. On pratiquera l'ébouillantage contre la pyrale et on traitera les autres maladies au sulfure de carbone. Remonter dans les vignes en côtes la terre entraînée par les pluies. Au verger, continuer, lorsque le temps le permet la taille des poiriers et des pommiers; surveiller avec soin le fruitier et le débarrasser des fruits gâtés qui contamineraient les autres. Au potager terminer les plantations de

choux d'York, cœur de bœuf et pain de sucre; si la température est douce découvrir un peu de jour les artichauts; couvrir de lièbre les planches de cerfeuil, persil, oseille, épinards, mâchons tout en donnant de l'air quand le temps le permet; surveiller l'état des légumes mis en cave dans la resserre. P. D.

Echos

Oh Chaliapine ressuscité

Le bruit avait couru dernièrement de la mort de Chaliapine le célèbre chanteur russe, qui suivant une information heureusement inexacte avait été occis, sans autre forme de procès par ses amis bolchévistes, sous le prétexte fallacieux qu'il paraissait atteint de la peste et qu'il fallait dans l'intérêt de la santé publique purger la société communiste d'un danger public d'épidémie.

Mais on annonce aujourd'hui que Chaliapine n'est pas mort. Encore qu'il compte parmi les fervents du délicieux régime instauré par les citoyens Lénine et Trotsky il chante à l'Opéra de Pétersbourg, moyennant des cachets fort copieux, mais il n'est tout de même pas à l'abri des procédés de tsarisme rouge dont ces Messieurs de là-bas sont si prodigues.

Dernièrement on lui réquisitionna son vin qui servit à de maximalistes libations. Et comme Chaliapine réclamait auprès d'un fonctionnaire de la police contre cet emprunt forcé prélevé sur sa cave le dit policier lui répondit ces paroles lapidaires:

— On t'a pris ton vin, c'est exact. Impossible de te le rendre il est bu; ceux qui l'ont bu ont même dit qu'il n'était pas fameux!

Le bon Chaliapine n'a trouvé mauvaise.

De l'or au Canada

Jacob Cook un prospecteur indien, qui regagnait sa cabane de Copper Lake a découvert à 300 kilomètres de Winnipeg, dans le Manitoba (Canada), des gisements aurifères dont la richesse attire déjà des centaines de chercheurs. Un homme revenant de là, est arrivé à La Paz avec un canot rempli de sacs d'or.

On raconte comment Cook découvrit par hasard ces gisements. Il regagnait sa cabane de Copper Lake lorsqu'il buta sur une pierre, un morceau de quartz auquel, plein de colère, il donna un coup de sa canne ferrée; le caillou se fendit sous le choc, laissant voir l'or qu'il renfermait. Cook s'aperçut qu'il se trouvait au milieu d'un champ d'or des plus importants.

ETRANGER

Le procès des assassins rouges

On mande de Budapest: Dans l'enquête sur l'assassinat du comte Stefan Tisza, la déposition du premier lieutenant de l'active, Alexandre Huettner, qui a fait des aveux étendus, a fait progresser l'affaire. Huettner a déclaré que le conseil des soldats, sous la présidence du capitaine Emmerich Czernyak, avait décidé l'assassinat de Tisza. Le 31 octobre 1918 Joseph Pogany, Sibir Racapokprsky, Stefan Dobo, Stefan Herzath, Szanovics Moritz, Marcel Garytner, le capitaine Csernyak et Paul Kéri se rendirent dans deux automobiles à la villa habitée par Tisza. Les quatre premiers entrèrent dans sa maison, les autres se postèrent en liaison de l'appartement jusqu'à la rue Pogany rendait Tisza responsable de la guerre. Sztanykovsky nie avoir tiré sur Tisza.

Le juge enquêteur a soumis le journaliste Ladislav Femyes à un interrogatoire répété à la suite duquel Femyes a été arrêté hier.

La police désigne Joseph Pagany et Paul Kéri comme les instigateurs de l'assassinat et les autres comme les exécuteurs. Parmi les auteurs Pogany a fui en Autriche, Horvath et Sztanovics doivent être en Yougoslavie. Des

démarches diplomatiques ont été commencées en vue de leur extradition.

Au procès des terroristes les débats ont roulé le 26 novembre sur l'assassinat de l'ancien directeur de caisse d'épargne postale Alexandre Hollan et de son fils le secrétaire d'Etat Hollan. Ils furent arrêtés tous les deux dans la nuit du lundi de Pâques comme otages, et fusillés par les terroristes qui les accompagnaient pendant qu'on les conduisait en prison. Les cadavres furent jetés dans le Danube.

Le commandant du groupe terroriste Joseph Cserny a déclaré qu'il était chargé de faire arrêter 400 otages. Il n'a commandé de tirer qu'à sur celui qui chercherait à s'enfuir. Le terroriste Meszaros accusé a déclaré que le terroriste Lazar lui avait commandé d'exécuter les deux Hollan. Ceux-ci furent conduits sur la rive du Danube; Lazar, Meszaros et un troisième terroriste se placèrent derrière eux et les tuèrent chacun d'un coup de feu.

Au président qui lui demande s'il n'a pas eu de remords de conscience pour avoir assassiné un innocent Meszaros répondit qu'il craignait que Lazar lui fit du mal s'il n'obéissait pas.

L'ancien juge de la Cour suprême Szlavak et l'ancien secrétaire d'Etat Karacson, qui ont été également arrêtés dans la nuit du lundi de Pâques et conduits dans le même camion automobile que les deux Hollan, ont déclaré qu'ils avaient dû s'asseoir dans l'auto le visage tourné en arrière qu'ils avaient été insultés et frappés de coups de crosse. Ce n'est que plus tard qu'ils ont appris le sort des deux Hollan.

Dilapidation en Serbie

M. Vesnich, représentant du gouvernement serbe à Paris a dû démissionner récemment à la suite des abus que sa femme avait commis dans la gestion des ressources du comité philanthropique des dames serbes. Les abus et les vols au sein même du gouvernement de Belgrade sont nombreux. Dernièrement, le ministre Milan Chtamovitch était accusé, avec d'autres diplomates serbes, d'avoir frusté l'Etat serbe d'une somme dépassant 10 millions de francs. On a découvert aussi que le testament politique du capitaine Mostich et une lettre adressée par le président Wilson au prince-régent de Serbie avaient été volés.

La corruption des fonctionnaires se pratique sur une vaste échelle. C'est ainsi qu'un général a reçu à titre de pourboire, deux automobiles et trois voitures, parce qu'il avait facilité à certains commerçants le transport de leurs marchandises en contravention. Les femmes de quelques ministres reçoivent des meubles pour les services rendus par leurs maris, associés de différentes banques. Un directeur ministériel aurait acheté une maison coûtant plus de 100,000 francs, alors qu'on ne lui sait d'autres ressources que son testament.

On fait actuellement grand bruit au sujet du député Yoximovitch qui avait obtenu l'autorisation d'acheter trois wagons de sucre pour les besoins de sa circonscription électorale. Il le paye 6 francs le kilo et on peut juger du bénéfice qu'il a réalisé quand on sait qu'il l'a revendu en Croatie au prix de 16 francs, privant ainsi ses électeurs de l'usage de l'autorisation délivrée en leur faveur.

Ces faits sont révélés par un comité serbe qui a son siège à Paris. S'ils sont exacts, on se demande comment ce monde de fonctionnaires voleurs peut continuer à exploiter le pays, ruiné déjà par la guerre.

La protection des trains

M. Claveille, ministre français des Travaux publics, voulant solutionner les études très approfondies qui depuis deux ans déjà, ont été poursuivies pour la recherche d'appareils avertisseurs de franchissement des signaux fermés s'est rendu dernièrement sur la ligne de Paris-Maintenon (réseau de l'Etat), où il a assisté à des expériences très concluantes du fonctionnement de l'appareil Augereau.

Le ministre s'est rendu compte, par lui-même des très bons résultats que donne le système Augereau basé sur le principe des ondes hertziennes, et il a parcouru sur une locomotive la section de Trappes à Maintenon, dont presque tous les signaux sont munis de l'appareil en question.

Les expériences ont donné les résultats les plus satisfaisants et en conséquence, le ministre vient de décider, sur la proposition du directeur des chemins de fer de l'Etat:

1. Que les lignes du réseau de l'Etat et les locomotives de signes seront munies d'un appareil répétiteur de signaux Augereau, que les travaux et commandes utiles seront entrepris au plus tôt et poursuivis sans discontinuer;

2. Que tous les signaux ronds et les dalmiers mobiles verts et blancs seront munis du dispositif Augereau;

3. Que le programme d'armement par lignes et dépôts sera soumis au service du contrôle;

4. Que la dépense, évaluée à vingt millions sera imputée sur l'exercice 1920.

Cette mesure aura pour conséquence la construction immédiate de 1,000 appareillages de locomotives et de 1,500 postes de voie de manière à armer d'abord les lignes les plus fréquentées (région parisienne, lignes du Havre, Dieppe, Cherbourg, Granville, Brest et Bordeaux) en augmentant la longueur armée sur chacune de ces lignes, au fur et à mesure des commandes ultérieures.

On sait que l'appareil Augereau se compose essentiellement d'une bobine de Ruhmkorff, émettant des ondes toutes les fois que le signal, se trouvant à l'arrêt, une locomotive franchit le passage des pédales situées sur le rail; les ondes rendent conducteur un coâreur situé sur la machine et qui fait jouer une serrure mettant en action le sifflet de la locomotive. En outre, ces ondes incitent par un signe particulier, le franchissement du signal sur la bande de l'appareil enregistreur de vitesse placé sur la locomotive.

Le mécanicien se trouve ainsi averti qu'il a franchi un signal fermé; de plus, un graphique situé dans l'appareil de la locomotive indique si le mécanicien a fait ou non, les signaux de vigilance ou si son attention a été surprise.

Fin de grève à Paris

Les ouvriers imprimeurs des journaux de toutes les catégories qui font grève depuis le 11 novembre ont tenu samedi après-midi une réunion. Au cours de la séance, un scrutateur a donné connaissance du referendum qui a eu lieu sur la question de la reprise du travail.

La votation a donné les résultats suivants:

Pour la reprise, 741 voix. Contre la reprise 463.

Le comité de grève, devant ce résultat, a annoncé son intention de faire une nouvelle démarche auprès des directeurs de journaux pour demander à ces derniers qu'aucun renvoi pour fait de grève n'ait lieu. Cette proposition a été adoptée.

Les ouvriers imprimeurs des journaux en grève ont tenu une nouvelle réunion samedi soir; après avoir entendu le compte-rendu de la démarche faite vers la fin de la journée auprès des directeurs de journaux, les grévistes ont décidé de reprendre le travail lundi, à 6 heures du matin pour les journaux paraissant le soir, et à 19 heures pour ceux du mardi matin.

La « Presse de Paris » publie un ordre du jour du syndicat patronal des imprimeurs-typographes, envoyé au syndicat ouvrier, déclarant que dans l'état économique actuel, aucune augmentation de salaires ne peut être accordée aux ouvriers.

Le trésor des Habsbourg

Le correspondant du « Daily Chronicle » à Liverpool dit qu'un habitant de cette ville, qui vient d'arriver de Vienne, aurait été chargé par un syndicat anglais d'acheter les magnifiques tapisseries et les objets d'art qui forment la collection de l'ancien empereur d'Autriche. Cette collection est évaluée à plus de 6 millions de livres sterling. Des syndicats américains et français sont également désireux d'acheter ces objets. On se demande si, dans le cas où le syndicat britannique en ferait l'achat la Grande-Bretagne et les Alliés considéreraient cette propriété de la maison des Habsbourg comme comprise ou non dans les revendications faites par le traité de paix à l'égard de l'Autriche.

Une Aventure de Vidocq

Après quoi Coco-Lacour avait écrit sa lettre et l'avait confiée à un commissaire le quel était allé la porter au ministère de la justice.

— Sans avoir vu la suscription de l'enveloppe, ajouta Lapouche, je parierais bien qu'elle était adressée à M. Poulain de Figères.

— Lacour est-il revenu? demanda simplement Vidocq.

— Pas encore, j'ai trotté ferme pour le précéder ici.

— Dès qu'il sera de retour tu me l'enverras.

— Bien, patron.

Une demi-heure plus tard quand Coco-Lacour reparut rue Sainte-Anne, Lapouche le prévint que le patron le demandait.

— Vous vous êtes absenté monsieur Lacour, lui dit Vidocq lorsque l'agent se fut présenté devant lui.

— Oui, chef, je ne prends le service qu'après souper, et j'ai cru pouvoir aller faire un tour.

— Derrière M. de Balzac?

Coco-Lacour tressaillait mais répondit cependant avec assez de calme et d'assurance:

— En effet, j'ai aperçu M. de Balzac qui venait de sortir d'ici un peu avant moi.

— Et vous l'avez suivi. Je ne me rappelle pas vous avoir chargé de filer M.

de Balzac.

— Je ne l'ai pas filé, chef.

— C'est alors que le hasard de votre promenade vous a fait prendre exactement le même chemin que lui, comme ensuite ce même hasard vous a fait emboîter le pas au sculpteur Mène.

Coco-Lacour se renferma dans un silence embarrassé et plein d'appréhension. Le ton persiflleur de son chef ne présageait rien de bon car il savait que les ironies de Vidocq se terminaient en général par de terribles explosions de colère.

— Racontez-moi donc un peu ce que vous avez vu au Jardin des Plantes? reprit le chef de la Sûreté, cela doit être fort intéressant, puisque vous avez cru devoir le signaler immédiatement au directeur des services criminels.

Coco-Lacour blêmit.

— Je n'ai pas vu le directeur des services criminels!... balbutia-t-il.

— Non! mais vous lui avez écrit et la lettre a été portée au ministère de la justice par un commissaire.

En réalité Vidocq n'était pas absolument certain de ce qu'il affirmait Lapouche n'ayant pu lui dire à qui la lettre écrite par Coco-Lacour était adressée, mais tout ce que savait déjà le fin policier sur le rôle louche joué par son ancien secrétaire lui permettait de supposer que cette lettre ne pouvait être destinée qu'à Poulain de Figères.

Le désarroi dans lequel cette affirmation plongeait son agent démontra au chef de la Sûreté qu'il ne s'était pas trompé.

Coco-Lacour était bien « le mouchard » qui renseignait le misérable Poulain.

Un coup de poing formidable ébranla la table. Le colère de Vidocq éclatait terriblement.

— Gredin! clama Vidocq. Combien te paient-ils pour faire cet ignoble métier? J'ai eu la faiblesse, après l'avoir chassé une première fois de me laisser toucher par tes supplications, tes protestations de repentir. Voilà comment tu m'en remercies... en m'espionnant!

— Mais, chef...

— Silence! Ne cherche pas à nier. Ton hypocrisie ne me trompera plus. Garde au moins du courage dans ton infamie!

Lacour, après avoir d'abord courbé la tête sous la fureur de Vidocq, s'avisa que cette attitude manquait vraiment de dignité dans le futur et sans doute prochain chef de la Sûreté qu'il espérait être.

Après tout qu'avait-il à craindre? Ne pouvait-il pas compter sur la protection du puissant Poulain de Figères et la disgrâce de Vidocq n'était-elle pas imminente? Il se redressa donc et d'un ton arrogant répliqua:

— Fh bien oui, c'est moi! Quant à vos insultes elles ne m'atteignent pas! Oui, j'ai été chargé de vous surveiller; oui j'ai accepté de renseigner M. Poulain de Figères sur votre conduite.

— Tu n'as pas honte de trahir ainsi celui qui t'emploie et qui te fait vivre, maître fourbe? interrompit violemment Vidocq.

— Et vous? répliqua Lacour en haussant également la voix. Que faites-vous donc? Il vous convient de parler de trahison et de fourberie! Si vous me payez c'est le gouvernement qui vous emploie, vous! Il vous paie pour le servir et non pour faire le jeu de conspirateurs qui veulent détruire le régime et pour travailler avec eux contre la monarchie!

Vidocq se rappela soudainement que Coco-Lacour avait déjà fait devant Lapouche une vague allusion à de sourdes intrigues politiques auxquelles se livrait le patron.

Se levant il s'avança, les sourcils froncés, vers Coco-Lacour, et posant sa robuste main sur l'épaule de son agent:

— Tu vas t'expliquer tout de suite! ordonna-t-il en regardant Lacour les yeux dans les yeux. Que signifient ces paroles?

— Vous le savez bien! ricana l'agent prenant de plus en plus d'assurance, et je vous dirai donc à mon tour, comme vous me distiez tout à l'heure: « Inutile de nier: on connaît en haut lieu vos relations avec le carbonari! »

— Les carbonari! répéta Vidocq stupéfait.

— Parfaitement! continua Lacour. Aussi je prétends que lorsqu'un fonctionnaire trahit la confiance du gouvernement qui l'a nommé on a le droit de renseigner ses chefs sur ses agissements, car de nous deux, c'est vous qui commettez l'action la plus déloyale!

— C'est au moins M. Poulain de Figères qui vous a raconté cela? gronda Vidocq.

— C'est lui-même!

— Ah! je devine son idée! murmura le chef de la Sûreté.

— D'ailleurs, il ne me l'a pas cachée! répliqua Lacour. Il veut se procurer des preuves suffisantes de vos relations avec les carbonari pour vous obliger à reconnaître vos intrigues. Après quoi, tenant à éviter tout scandale il se bornera à exiger votre démission.

— Vraiment? ricana Vidocq. Voilà qui est fort généreux de la part de M. le directeur!

— Certes car avec d'autres vous ne vous en tireriez peut-être pas à si bon compte! répliqua Lacour. C'est pourquoi je ne me suis pas fait de scrupule de servir les dessein de

M. le directeur des services criminels.

— Dites tout de suite, monsieur Lacour, que c'est par dévouement pour moi.

— Je ne prétends pas cela; mais dans le cas où vous vous êtes mis, ce qui peut vous arriver désormais de plus heureux, c'est que d'autres n'apprennent pas vos relations suspectes avant M. Poulain de Figères. Ceux-là se montreraient sans doute moins accommodants et ne se contenteraient pas d'une simple démission. Qui sait si ce que vous appelez ma trahison ne vous évitera pas d'être renvoyé... vous savez bien où!...

— Vous voulez dire au bagne, monsieur Lacour? Il ne me reste donc plus qu'à vous remercier de montrer tant de sollicitude à mon égard. Je crois pourtant que si votre espionnage avait dû contribuer à me faire expédier à Cayenne, vous n'auriez pas hésité davantage à faire vis-à-vis de moi ce joli métier.

— Ça, non, jamais! s'écria Coco-Lacour avec un véritable accent de sincérité. Malgré tout... murmura-t-il en baissant les yeux, je n'aurais pas pu!

Cet aveu surprit Vidocq; il resta un moment silencieux, fixant son regard pénétrant sur celui de l'agent comme s'il voulait lire jusqu'au fond de sa pensée. Puis, haussant les épaules il dit simplement:

— Pauvre imbécile!

— Comment?... Moi... Pourquoi? balbutia Coco-Lacour interloqué.

— Mais, triple idiot, parce que tu es coupé comme un benêt dans une histoire invraisemblable? Carbonari moi?... Conspirateur? C'est comique! Il n'y a pas un mot de vrai dans cette saléjade et le bas gredin qui te

MODES 20%
Rabais
sur toutes les formes et chapeaux garnis

MANTEAUX

pour dames, formes nouvelles

MANTEAUX en drap anglais gris-brun grand col, Réclame **39.-**

Manteau en lainage marine grand col, garni poches et boutons **69.-**

Manteau en beau drap très chaud façon élégante **95.-**

Manteau en drap satin noir ou vert, garni boutons **79.-**

Manteau en drap satin noir marine ou bordeaux garni **99.-**

Manteau gris brun, beau drap, très douillet jolie forme **85.-**

Manteau en beau velours de laine marine, façon riche **120.-**

Jaquettes laine
toutes formes, toutes teintées
32.- 39.- 45.- 65.-

Grands Magasins **AU LOUVRE = AIGLE**

La plus importante Maison d'assortiments de la région.

LA BANQUE DE DÉPOT ET DE CRÉDIT

18, rue de Hesse - GENEVE - 10, rue Diday

bonifie actuellement

5 1/2 0/0

SUR DÉPÔTS A UN AN ET AU DELA

(certificats nominatifs ou au porteur, avec coupons d'intérêts semestriels)

Traite, aux meilleures conditions, toutes affaires de banque.

OCCASION



La Maison de Chaussures
E. Madörin, Itingen
(Bâle-Campagne)

Envoie, pour cause de liquidation ses bott. en peau de veau, chevillées, Ire qualité Art. 658 N° 40/47 au lieu de frs. 40.- au

prix de **Fr. 35.-**

ECHANGE PERMIS

Achetez les derniers **LOTS**
à fr. 1.- de la loterie en faveur de l'asile de convalescence pour femmes de **Croix Rouge** (Section la Oberaargau) vous avez la chance de participer au **2^e tirage fin décembre** et de gagner des gros lots de **fr. 10.000, 4000, 3000** etc.
Hâtez-vous et commandez immédiatement contre remboursement à
L'Agence centrale à Berne
Passage de Werdt No 199

Achat de peaux de renards
Fouine, martre, putois blaireau, lapin, lièvre, taupe et tous cuirs et peaux au plus haut prix du jour.
HALLE AUX CUIRS D'YVERDON
Mme Ida Reichenbach
Sage-femme diplômée 1^{re} classe Consultations de midi à 4 heures (sauf le jeudi) ou sur rendez-vous **11 rue Verdaine, Genève**
Pensionnaires Téléphone 39,97

Vu la pénurie de fourrages
vendez vos chevaux qui ne payent plus leur nourriture à la **grande boucherie chevaline de Sion** qui vous paye le plus grand prix du jour. Paiement comptant. Téléphone 186.
En cas d'urgence se rend à domicile.
Louis Mariethoud

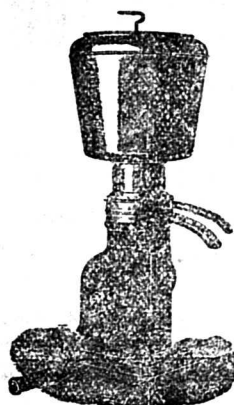
Halle aux cuirs d'Yverdon
Lacets en peau marque Verdun, qualité extraordinaire à fr. 0,50 la paire.
Grand choix de tabliers en peau pour maréchaux.
Guetres pour officiers et automobilistes.
Porte trésor tout en peau **qualité supérieure à 9 fr.** la pièce.
Envoi contre remboursement franco.
Achat de cuirs et peaux bruts de toutes sortes, au plus haut prix.
HALLE AUX CUIRS D'YVERDON

Vite et bien
Pour remettre ou reprendre rapidement un commerce: Epicerie, Primeurs, Tabacs, Café, Boucherie, etc., adressez-vous à **Droguet, « La Commerce »**
Square de Georgettes, Lausanne Tél. 4369

Boucherie Chevaline
2 Chemin Neuf Eaux-Vives GENEVE
De retour du front français Rossignolly Lucien, prévient sa clientèle qu'il recommence ses expéditions comme par le passé, des viandes de 1^{er} choix à prix modérés.
Rôti, le kilo depuis fr. Bouilli, le kilo depuis fr. Charcuterie fumée et non fumée à prix spéciaux par demi-kilo
Téléphone 45,63

La Marque **„Hermes“**
Comprimés de Saccharine
sucrant 110 fois 0,07 p. répond sur la bonne qualité

Cartes de visites
Beau Imprimerie Gessler, Rue de la D... 18



La meilleure utilisation du lait

offre-t-il toujours encore de centrifuger le lait, puisqu'on obtient le plus grand rendement de beurre par cette méthode. L'écumeuse „FRAM“ atteint ce but en forte mesure, en ce qu'elle se distingue parmi les machines ménagères par une **haute capacité** à côté du **prix bon marché**.

Prospectus illustré est promptement envoyé par la maison

Rud. Baumgartner & Cie, Zurich 5

Installateurs de laiteries et fromageries, leurs succursales à Berne et Lucerne et leurs agents locaux.



GRAND ASSORTIMENT DE

MUSIQUE

en tout genre et pour tout instrument

ENVOIS A CHOIX - ABONNEMENTS

SERVICE PROMPT ET SOIGNÉ

MAISON FONDÉE 1807

la racontée, le sait aussi bien que moi! Seulement il a craint, s'il donnait la vraie raison pour laquelle il tenait à posséder « une mouche » auprès de moi, que vous n'éprouviez une révolte de conscience, si élastique que puisse être la vôtre!... Allons! ce que vous avez fait monsieur Lacour, n'est certes pas très propre, mais votre conduite est un peu moins vile que je ne l'avais cru tout d'abord... Vous ne saviez pas dans quel but infâme on vous employait... j'aime mieux ça!

— Un but infâme!... Lequel donc? demanda l'ancien secrétaire de la Sûreté, véritablement interloqué.

— Vous le connaissez un jour prochain, j'espère, répondit Vidocq et j'espère aussi qu'alors, en comprenant de quelle monstrueuse intrigue vous vous faites l'auxiliaire, vous éprouverez une profonde horreur de votre conduite à mon égard.

— Mais alors, M. Poulain de Figères aurait été trompé sur votre compte, chef? reprit Coco-Lacour, car il est impossible que M. le directeur des affaires criminelles n'ait sciemment menti!

— Ne nous occupons pas de M. Poulain, ni des mobiles auxquels il a obéi, répliqua prudemment Vidocq, qui tenait à n'en pas dire trop à ce peu fidèle agent. Il s'agit de vous, monsieur Lacour. Je vous sais d'un caractère envieux et rancunier, mais je ne vous crois pas foncièrement mauvais. Or je vous le répète, vous venez de commettre une misérable action, plus misérable encore que vous ne la supposez... non pas contre moi qui n'ai rien à redouter de vos dénonciations, mais contre des malheureux qui ont failli devenir les victimes de votre félonie.

— Moi? bégaya Coco-Lacour réellement bouleversé. Mais je ne comprends pas! De qui voulez-vous parler? Je n'ai jamais rien fait contre personne... excepté contre vous... chef, ça je le reconnais... et encore parce que M. Poulain de Figères m'avait affirmé...

— Oui, oui je sais, interrompit le maître policier; mais n'est-ce pas par vous qu'il a connu le domicile de M. et Mme Courson, rue Vieille-du-Temple?

— C'est par moi, oui!

— Eh bien, monsieur Lacour, apprenez cette chose: sans un hasard presque providentiel, vous auriez à cette heure sur la conscience la mort de deux êtres admirables et vous auriez contribué à l'accomplissement du plus lâche des assassinats!

Coco-Lacour poussa une exclamation étouffée.

— Moi!... moi... s'écria-t-il; mais ce n'est pas possible!

— Du moment que je vous le dis, cela est répliqua impérieusement Vidocq. Je n'ai pas, moi l'habitude de mentir.

Quel revirement subit s'opéra chez Coco-Lacour et ce revirement fut-il provoqué par l'extraordinaire ascendant que possédait le chef de la Sûreté sur son personnel? Nous ne saurions le dire. Toujours est-il que l'informateur de Poulain s'effondra sur un siège et s'écria avec des sanglots dans la voix:

— Pardon, chef! pardon! Je me suis conduit comme un misérable c'est vrai! Mais j'ai été tellement circonvenu. On m'avait tellement assuré que, de toutes façons, votre disgrâce était certaine. Alors! je me suis laissé aller à lécher par des promesses qui m'ont fait perdre la tête!... Mais on m'a « roulé » je vous

le jure! Je ne savais pas que la besogne réclamée de moi pouvait avoir les atroces conséquences que vous venez de me dire. Chef, je vous en supplie, pardonnez-moi!... pardonnez-moi!

— Je vous ai déjà pardonné une première fois, Lacour; et cela ne m'a guère réussi! répliqua Vidocq.

L'ancien secrétaire de la Sûreté baissa la tête en murmurant:

— C'est vrai, j'ai été trop ingrat!

— Cependant, reprit Vidocq, si je consentais à oublier, pour la seconde fois?...

— Oh! alors chef, s'écria Lacour, les larmes aux yeux, je ne réclamerais plus de vous qu'une chose: ce serait de mettre mon repentir à l'épreuve en me réservant les missions les plus dangereuses.

— Pour le moment, répondit le fin policier, je me contenterai d'exiger de toi que tu m'aides à réparer en partie le mal que tu as fait.

Un éclair de joie passa dans le regard de Coco-Lacour. Le « patron » se remettait à la tutoyé; c'était bon signe.

— Je me soumetts à l'avance à tout ce que vous demanderez, fit-il.

— D'abord, clamping, que contenait la lettre que tu as fait porter tantôt à M. Poulain de Figères? interrogea Vidocq.

— C'était mon rapport quotidien! murmura Lacour d'un air gêné et honteux. Je racontais qu'à la suite d'un long entretien entre vous et M. de Balzac, celui-ci s'était rendu au domicile d'une personne que j'avais su être le sculpteur Mène, que celui-ci était allé au Jardin des Plantes, où il avait pris des croquis dans le réduit de la fosse aux ours, puis à la Ménagerie des autres fauves et qu'en suite

il était rentré chez lui.

— Et tu conclus?

— Que je ne pensais pas qu'il y eût aucun rapport à établir avec l'entretien que M. de Balzac avait eu avec vous, sa visite à M. Mène et la présence de cet artiste au Jardin des Plantes.

— Tu avais raison! répondit tranquillement Vidocq. Il n'y avait aucun rapport: M. de Balzac est venu me demander divers renseignements pour un roman auquel il travaille et j'ignorais où il se rendait en sortant d'ici. Il n'y avait rien d'autre dans ton rapport?

— Absolument rien.

— Bien. Maintenant, animal, assieds-toi à ma table, prends une plume, une feuille de papier, sans entête de la Sûreté, et écris ce que je vais te dicter.

Coco-Lacour obéit avec l'empressement d'un homme enchanté de rentrer en grâce.

Le chef de la Sûreté, après un moment de réflexion, dicta: « Comme suite au rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser tantôt, je crois devoir vous informer que je viens de surprendre à l'instant une conversation entre... »

Vidocq s'interrompit pour demander:

— Me désignes-tu par mon nom dans tes rapports à M. Poulain de Figères?

— Non! répondit Lacour. Je vous appelle M. Dumont.

— Ecris donc, reprit le chef: « Entre M. Dumont et une personne... que je ne connais pas. De cette conversation, il résulte que M. Casimir Furet a quitté Paris, ce matin, dès la première heure, en berline de voyage, pour se rendre au Havre et de là s'embarquer en Angleterre, où il va se mettre à l'abri

des recherches de la police, dont il est, par conséquent, l'objet. »

— « Parfait! l'objet... » répéta Coco-Lacour en achevant d'écrire.

— C'est tout. Signe comme tu as l'habitude de signer. Cachète l'enveloppe à l'adresse du directeur des affaires criminelles, comme tu as coutume de cacheter ta correspondance privée avec lui et remets-la-moi. Je me charge de la lui faire parvenir.

L'agent s'exécuta en faisant toutefois observer pendant qu'il fermait l'enveloppe avec la cire et un cachet qu'il avait tiré de sa poche:

— Il me semble, chef, que c'est assez compromettant pour vous, ce que vous venez de me faire écrire?

— Ne t'inquiète pas de ce détail! répliqua simplement Vidocq.

Puis, ayant pris l'enveloppe que lui tendait Coco-Lacour:

— Tu vas demeurer ici en permanence jusqu'à demain soir, dit-il. Défense absolue de sortir sous aucun prétexte. On t'apportera tes repas du dehors. Tu comprendras après ce qui vient de se passer, que je prenne certaines précautions à ton égard. D'après ta conduite à l'avenir, j'oublierai ta trahison ou je m'en souviendrai. Va dans le bureau à côté.

Coco-Lacour se retira et Vidocq fit appeler Lapouche.

— Eh bien, patron? demanda le brigadier en entrant.

— Eh bien, Lapouche, tu avais raison: Lacour était bien le mouchard de Poulain de Figères.

— Oh! le gradin! Qu'en avez-vous fait?

(à suivre)